



## **ROUTE BARRÉE**

du croisement de la condamine à l'intersection rue Baron Leroy

Un passage sera créé au croisement de Chantegrillet pour faciliter la circulation en dehors des heures du chantier.

Déviation en agglomération du

13/05 au 30/06/2024

à titre indicatif.











## Déviations conseillées.

L'accès à Lirac sera déconseillé pour ceux souhaitant traverser uniquement le village pour se rendre soit à Saint-Laurent des Arbres soit à Tavel.

